

DÉPARTEMENT DE RECHERCHE SUR LES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES
INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS-UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

focus ONZE SALARIES ONT ÉTÉ TUÉS LE 8 MAI 2002 AU PAKISTAN

La DCN condamnée dans l'attentat de Karachi

Une entreprise ne doit pas sous-estimer les risques d'un attentat lorsqu'elle envoie du personnel à l'étranger. Elle n'est pas en effet à l'abri de voir sa responsabilité engagée pour faute inexcusable, étant tenue à une obligation de sécurité et de résultat. Pour preuve, dans un jugement du 15 janvier dernier, le tribunal des affaires de Sécurité sociale de la Manche (Tass) a condamné la Direction des Constructions Navales (DCN) pour avoir sous-estimé le risque d'un attentat à Karachi (Pakistan) alors qu'elle y avait envoyé des salariés. Onze d'entre eux ont été tués le 8 mai 2002 dans un attentat à la bombe alors qu'ils se trouvaient en mission pour le compte de la DCN Cherbourg. " *Compte tenu des informations dont elle disposait à l'époque, la DCN aurait dû avoir conscience des risques majeurs d'un attentat pouvant être perpétré contre ses salariés* ", ont estimé les juges. Les familles qui ont saisi le Tass d'une action en reconnaissance de faute inexcusable ont obtenu gain de cause puisque la DCN a été condamnée à leur verser au total 705 000 euros au titre du préjudice moral. Comme l'a rappelé le

tribunal, la responsabilité pénale des auteurs de l'attentat n'empêche pas de rechercher la responsabilité civile de l'employeur, en particulier sin obligation de sécurité de résultat. Dans son jugement, le Tass s'est appuyé sur un certain nombre d'éléments afin de retenir la faute inexcusable à l'encontre de la DCN.

Tout d'abord, les juges se sont penchés sur l'ignorance ou non du danger par l'employeur. Selon eux, depuis plusieurs années, la DCN avait arrêté un plan de sécurité en faveur de ses ouvriers en mission sur le site à Karachi. Après les événements du 11 septembre 2001 et leurs suites politiques et militaires, la situation au Pakistan qui jouxte l'Afghanistan devenait tendue. Et il ressort d'un courrier adressé le 27 avril 2002 par l'un des responsables de la DCN à l'établissement de Cherbourg que les risques n'étaient pas méconnus. " *D'ailleurs, les*

responsables de la DCN n'ignoraient pas l'existence d'un danger concret pour les ouvriers en mission à Karachi puisqu'ils avaient été rapatriés peu après le 11 septembre 2001... avant d'avoir été à nouveau expédiés plus discrètement à la fin de l'automne de la même année ", ont précisé les juges.

Ensuite, le Tass a examiné de près les mesures de sécurité prises par la DCN pour son personnel travaillant à Karachi. Le bus cible de l'attentat qui transportait les ouvriers jusqu'à l'arsenal avait été affrété par la marine pakistanaise à la demande de la

DCN. À l'intérieur du véhicule était présent un garde pakistanais armé. " *Or il est certain que, en dépit des quelques mesures prises par la DCN en faveur de ses salariés travaillant à Karachi, ceux-ci constituaient des cibles relativement aisées, du moins pour des terroristes déterminés* ", ont estimé les juges. Selon le Tass, le DCN aurait dû plutôt envisager le rapatriement définitif de ses salariés après le 11 septembre 2001 ou au minimum de les loger au sein de l'arsenal.

F.H.

VENDREDI 6 FÉVRIER 2004

www.latribune.fr

ENTREPRISES ATTENTION !

terrorisme, demain crime organisé :

vos responsabilités sont désormais engagées

SPÉCIAL ENTREPRISES

Pour vous préparer à comprendre et affronter
un diplôme d'université de troisième cycle

ANALYSE DES MENACES CRIMINELLES

Cent heures de cours en soirée • en formation

Problématique

- Nouvelles menaces, sécurité : définitions concepts
- Un monde dangereux : menaces et périls pour la France et l'Europe
- Menaces nouvelles et sphère médiatique : comment décoder, comment comprendre
- Le nouveau désordre mondial : la perspective géopolitique

Cycle 1 - Terrorismes

- Informatique, "cyberguerre", info-terrorisme : la dimension stratégique
- Le terrorisme à l'aube du XXI^e siècle : tendances et perspectives
- Terrorisme et activisme islamistes : les auteurs, le financement, la "privatisation" du Jihad
- Terrorismes, narcotrafic : l'imbrication de l'idéologique et du criminel
- La sphère informatique-électronique : que peut l'Etat? Que fait-il?

Cycle 2 - Crime organisé et mafias

- Les sectes millénaristes et/ou criminelles : la Justice, le Droit
- Une forme criminelle originale : les cartels d'Amérique latine
- La grande criminalité informatique
- La criminalité organisée asiatique : actualité, perspectives
- La criminalité dans le monde artistique, sa répression
- Trafics et crimes dans les Balkans
- Crime organisé et mafias : que peut la Police? Que fait-elle?
- Trafics et fraudes (stupéfiants, migrants clandestins, armes...) : Que peut la Douane? Que fait-elle?

Cycle 3 - Argent sale

- L'économie souterraine : sa face criminelle
- Pratique de la finance criminelle : recyclage, narco-devises, etc.
- Blanchiment de l'argent du crime : que peut l'Etat? Que fait-il?
- L'avocat face à deux mondialisations : les entreprises et les mafias

ronter ces risques nouveaux

de

MINELLES CONTEMPORAINES

formation permanente • université Paris II

Cycle 4 - "Violences urbaines"

- Les violences urbaines : qui ? Quoi ? Où ? Comment ?
- Statistiques et violences urbaines (ce qu'on sait, ce qu'on croit, ce qu'on cherche)
- Mutations de la délinquance et des délinquants (mineurs, hybridations, filles), évolution vers le crime organisé

Cycle 5 - Entreprises

- Un concept stratégique : l'intelligence économique
- Les grands groupes mondialisés : menaces nouvelles, menaces réelles
- Renseignement économique : une vraie guerre à l'aube du XXI^e siècle
- Grands groupes et désordre mondial : le concept de crise
- La sécurité d'un grand groupe de haute technologie : éléments concrets
- L'entreprise de sécurité entre mondialisation et désordre mondial

Cycle 6 - Que faire ?

- Une grande police européenne face aux nouvelles menaces
- A l'aube du XXI^e siècle, quelle évolution pour le Droit pénal
- Mondialisation : que peut, que fait la Police ?
- Menaces criminelles, menaces terroristes : que fait la Justice ?

Une formation de grande qualité...

- Par souci de suivi personnalisé, nos promotions comprennent 35 étudiants maximum.
- Les cours se tiennent à l'université, en deux séances hebdomadaires, débutant à 18h30.
- Le diplôme est sanctionné par un examen éliminatoire et un mémoire.

... assurée par les meilleurs experts français et étrangers

● **Marcel Baudry**, Receveur principal des Douanes ● **Alain Bauer**, Enseignant et consultant en sûreté urbaine ● **Jean-Paul Bonnet**, Directeur de la Sécurité du groupe Alcatel ● **Hervé Boullanger**, Haut Fonctionnaire des Douanes, Cabinet du Ministre de l'Economie ● **Jean-Louis Bruguière**, Premier Vice-Président, chargé de l'Instruction au TGI de Paris ● **Alain Chouet**, Ancien Chef du service de renseignement de sécurité de la DGSE ● **Pascal Courtin**, Commissaire divisionnaire ● **Philippe de Lagune**, Contrôleur général de la Police Nationale ● **Marie-Christine Dupuis**, Conseiller du programme de lutte contre le blanchiment d'argent des Nations-Unies (ODCCP-Vienne) ● **Dominique Fonvielle**, Consultant spécialisé dans le conseil et l'information stratégiques ● **Pascal Fourré**, Magistrat ● **Kole Gjeshaj**, Chercheur, universitaire ● **Yves Godiveau**, Commissaire divisionnaire ● **Jean-Paul Gourevitch**, Écrivain, expert, enseignant ● **François-Bernard Huyghe**, Écrivain, intervenant au CELSA (Paris IV Sorbonne) ● **Richard Labévière**, Rédacteur en chef, Radio France Internationale ● **Jean-Paul Laborde**, Chef

du service Prévention du terrorisme des Nations Unies, Vienne-Autriche ● **Alain-Pierre Laclotte**, Directeur d'APL Consultants (entreprise de sécurité) ● **Daniel Martin**, Commissaire divisionnaire, ancien chef du service d'assistance et de protection de l'OCDE ● **Jean-François Mayer**, Chargé de cours à l'Université de Fribourg ● **Eduardo Mc Kenzie**, Journaliste colombien en poste à Paris ● **Nicolas Miletitch**, Rédacteur en Chef à l'AFP ● **Gino Necchi**, Substitut du Procureur Général de Paris ● **Rémy Pautrat**, Préfet, ancien directeur de la DST ● **Frédéric Pechenard**, Commissaire divisionnaire ● **René-Georges Querry**, Inspecteur général de la Police Nationale, directeur de la sûreté du groupe Accor ● **Roland Sanviti**, Avocat au barreau de Paris ● **Christian Selosse**, Président directeur-général de Fichet-Bauche ● **Irène Stoller**, Magistrat honoraire, ancien chef de la section anti-terroriste du Parquet de Paris ● **Olivier Weber**, Grand Reporter au " Point " ● **Alessandro Zanasi**, Officier des Carabiniers, Professeur à l'Université de Malte, Directeur du master "Intelligence & Security" ●

Parmi les conférenciers et enseignants

Nom, prénom :

Entreprise :

Adresse :

souhaite recevoir la documentation complète sur le diplôme

ANALYSE DES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES (rentrée 2004)

Remplir et retourner à : Département MCC - Bureau 507
28, rue Saint-Guillaume – 75007 Paris



Le site internet du MCC

www.drsmcc.org

On trouve sur ce site :

- **Un ensemble très complet de nos travaux de recherche, études, documents :**
 - les "Notes d'alerte" du MCC ;
 - les meilleurs mémoires des étudiants du diplôme "Analyse des Menaces Criminelles Contemporaines";
 - des articles, commentaires, interventions...
 - les textes des conférences des "Mardis du MCC".
 - **Tous les numéros publiés "Notes & Etudes" et "Terrorisme & Violence Politique".**
 - **Les archives du "Centre d'étude et de Recherche sur la Violence Politique" (CERVIP).**
 - **Une exposition permanente de documents terroristes (brochures, affiches, tracts, etc.)...**
-

Les entreprises dans le chaos mondial

Affirmons d'emblée que les nouvelles formes de criminalité à l'œuvre de par le monde, peuvent non seulement ternir la belle image des entreprises auxquelles elles s'attaquent, mais peuvent handicaper sérieusement leur bon fonctionnement - voire mettre leur survie en péril. Quels sont ainsi les principaux dangers criminels pour les entreprises dans le monde chaotique d'aujourd'hui ?

A vue d'homme (les deux décennies à venir), les affrontements entre les hommes - dont la forme suprême est la guerre - auront une dimension terroriste ou criminelle, ou hybride entre les deux.

Ces conflits seront notamment financés au moyen de fonds transitant par des réseaux financiers clandestins, peu ou pas visibles, dissimulés au milieu des circuits de la finance légitime.

Les entreprises évolueront dans un contexte où la distinction " monde développé - tiers monde " n'a plus grand sens. Il existe, en effet, dans le tiers-monde des pôles très développés, consacrés à la haute technologie (Bangalore en Inde, par exemple) proches de secteurs misérables, dangereux même. Et, dans les pays développés se multiplient des zones délaissées - voire hors contrôle (ghettos, banlieues, etc.) - dont l'ensemble forme une sorte de tiers-monde interne, lui aussi parfois dangereux.

Dans ce contexte, ces entreprises doivent à l'évidence se protéger, se faire conseiller, apprendre à assurer elles-mêmes leur sécurité. Mais, avant de prévenir, d'optimiser ou de traiter, il leur faut déceler, détecter et disposer des moyens d'effectuer un diagnostic.

Observons donc ce dont les entreprises sont le plus souvent victimes : blanchiment, corruption, détournements (de fonds et de biens) et cybercriminalité. Sauf rare exception, ces techniques criminelles relèvent toutes du crime organisé. Nulle de ces techniques ne disposant du moyen magique de s'exercer seule, ces infractions sont à l'évidence imaginées puis appliquées par des individus ou des groupes criminels qu'il convient de ne pas oublier. Ajoutons ici qu'il faut se méfier du saucissonnage systématique consistant à traiter ici du blanchiment, là de la corruption, là encore des détournements, en oubliant que ce sont souvent les mêmes entités criminelles qui pratiquent ces diverses activités ; oubli qui leur permet commodément de disparaître dans le fond du tableau.

Cet effort de décèlement est-il possible ? Oui : rien n'est moins abstrait, moins théorique, moins virtuel que l'action criminelle. Toujours et partout, le crime est imaginé puis mis en œuvre par de très réels individus de chair et de sang, dont les ressorts et les plans sont finalement limités et connus : vengeance, lucre, instinct de domination territoriale, fanatisme pour les ressorts ; infiltration, corruption, intimidation, assassinat pour les méthodes.

Dans ce monde, désormais dépourvu d'un vrai centre, de réelles périphéries, les Etats nations, vieilles bêtes coriaces, sont moins menacés, moins fragiles que les entreprises, même les plus grands groupes mondiaux.

... désormais confrontées aux conséquences judiciaires d'actes terroristes ou criminels